

Rep'Air

Le trimestriel de la qualité de l'Air dans l'Ain et les Pays de Savoie - Printemps 2009 - N° 36

Qualité de l'Air Intérieur : Changement d'Air recommandé

Comment ne pas mettre sa santé en l'air.

Qualité de l'Air :

Les premières apparitions de l'Ozone.

Retrouvez les concentrations printanières sur nos 3 départements

Maurice MICHAUD : l'interview

Un Conseiller général de la Savoie prend la parole



Rhône-Alpes Région



■ Lettre ouverte...

M. Maurice MICHAUD, Conseiller Général de la Savoie (73).



Conseiller Général de la Savoie, Maurice MICHAUD a rejoint le conseil d'administration d'Air-APS en 2008. Son regard sur la problématique de la qualité de l'air...

- Pour le Conseil Général de la Savoie, quel est l'intérêt de connaître la qualité de l'air sur son territoire ? Le Conseil général doit connaître la qualité de l'air et les mécanismes responsables de sa dégradation afin de les intégrer dans ses politiques publiques, dans une logique de développement durable et de préservation de la santé des Savoyards. A titre d'illustration, le Département travaille auprès de publics fragiles tels les très jeunes enfants ou les personnes âgées. Les professionnels de la santé qui les accompagnent doivent être alertés rapidement lors des épisodes de pollution afin de les inviter à diminuer les risques : limiter les sorties, adapter les activités physiques... Par ailleurs, la qualité de l'air oriente nos politiques en matières de transports (transports en commun, itinéraires cyclables...) et d'environnement (énergies renouvelables, déchets...).

- Pourquoi le Conseil Général soutien-il l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie ?

Le Conseil Général est à l'origine de la création de l'association car il a été très tôt conscient de la nécessité de surveiller la qualité de l'air et d'en connaître les mécanismes. Dès le départ il a souhaité que les acteurs de la qualité de l'air - professionnels, associations, collectivités, Etat - soient concernés et se regroupent au sein d'une association reposant sur des professionnels. Le sujet est complexe et ne peut reposer sur les épaules d'un seul acteur non spécialiste.

Par ailleurs, la géographie, le climat et l'activité touristique de nos zones alpines entraîne une vision de la qualité de l'air sensiblement différente de celles des territoires voisins. Nous devons surveiller la qualité de l'air de zones faiblement voire temporairement habitées, comme des campagnes très vallonnées, la moyenne montagne ou même la haute montagne... où ne vivent pas que des vaches ou des marmottes !

- Que diriez-vous de la qualité de l'Air de la Savoie ? A suivre les résultats diffusés par Air-APS, il semble que la qualité de l'air en Savoie est globalement bonne, sauf lors d'épisodes ponctuels de pollution. Ces épisodes sont principalement liés à des phénomènes météorologiques empêchant la dispersion des polluants : inversions de températures hivernales, fortes chaleurs estivales...

- Quel devenir pour l'air que nous respirons ? L'objectif est une amélioration de la qualité de l'air, objectif affiché au niveau national par des valeurs limites de plus en plus faibles. Derrière ces seuils réglementaires, c'est la santé de nos concitoyens qui est en jeu. La réalisation de cet objectif passe par des politiques publiques limitant les émissions. Car si la géographie et la météo permettent ou non la dispersion des polluants, ce sont bien les activités humaines qui les génèrent.

Selon vous quels sont les enjeux dans les années à venir ?

Chacun doit prendre conscience qu'il est directement responsable de la qualité de l'air qu'il respire, à travers ses activités professionnelles et privées : déplacement, chauffage, construction, brûlage...

Les acteurs publics doivent trouver les moyens d'inviter chaque concitoyen à adopter des comportements plus civiques à travers une information régulière et une offre de solution alternatives attractives.



Rep'Air

est un trimestriel d'information de la qualité de l'Air
de l'Ain et des Pays de Savoie - N° 36 - Juin 2009

Directeur de Publication : Maurice SONNERAT

Membres du Comité de rédaction : Didier CHAPUIS, Caroline
MOUREAUX

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Maurice MICHAUD.

Création maquette / Mise en page / Crédits photos : Caroline
MOUREAUX (hors signatures spécifiques).

Illustrations : Le Toit à Vaches.

Dépôt légal de parution - N° ISSN 1969-9875

Tirage : 5150 exemplaires

Pour contribuer à la préservation de notre
environnement, ce document est imprimé sur du
papier recyclé 100 % sans chlore (Cyclas)
Imprimerie Kalistène - Tél. 04 50 69 01 97



Diffusion gratuite - Abonnement sur demande
Retrouvez ce n° et les archives du bulletin sur
www.atmo-rhonealpes.org

Ne pas jeter sur la voie publique
(Art. L 541-10-1 du Code de l'environnement).

L'Air de l'Ain et des Pays de Savoie
430, Rue de la Belle Eau - Z.I. des Landiers Nord - 73000 Chambéry
Tél. 04.79.69.05.43 - Fax. 04.79.62.64.59.
air-aps@atmo-rhonealpes.org
www.atmo-rhonealpes.org



La qualité de l'air

La modélisation du territoire

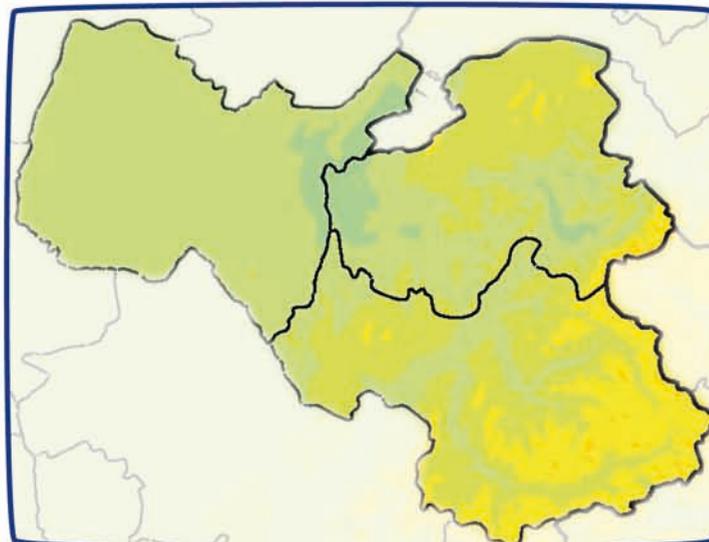


L'ozone se réveille à l'arrivée du soleil... Sur les cartographies suivantes, nous avons représenté les concentrations maximum (carte ci-contre) et les concentrations moyennes (ci-dessous) observées en ozone, qui était le polluant le plus fréquemment rencontré au cours du trimestre.

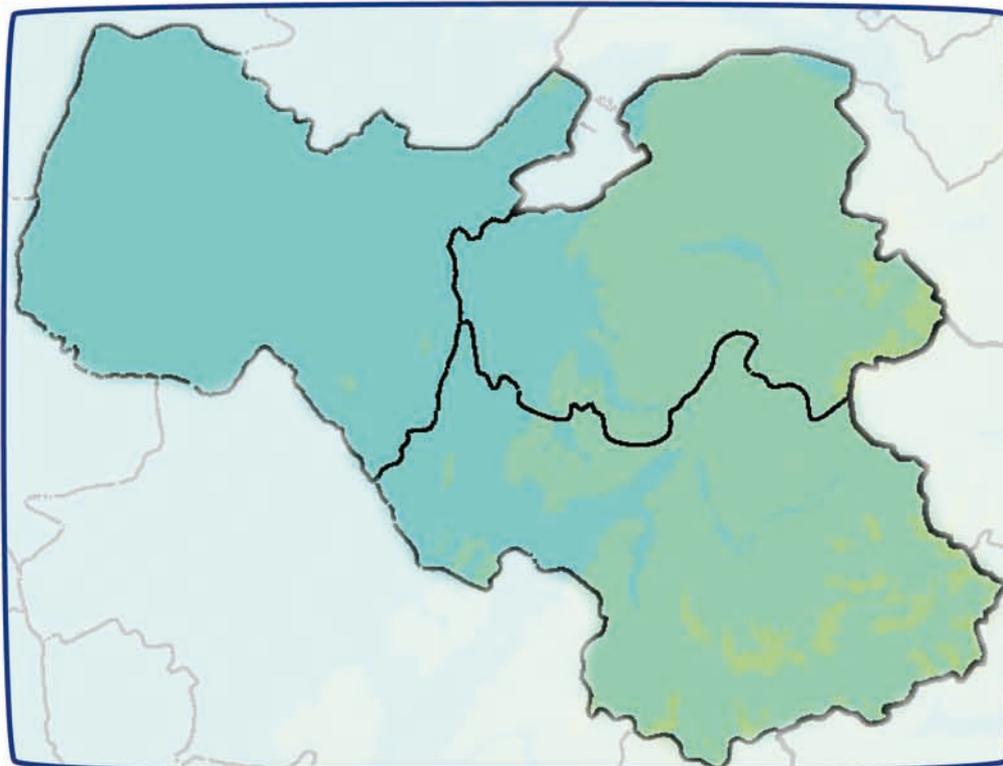
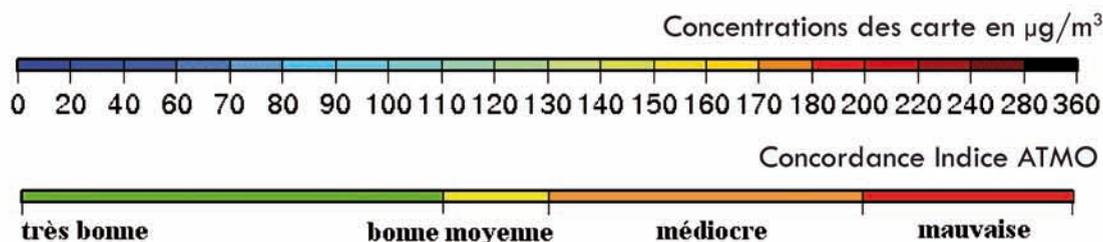
A la vue de celles-ci, nous observons que la qualité de l'air a été majoritairement bonne sur nos zones les moins vallonnées (l'ouest de l'Ain et des Pays de Savoie) et elle est devenue ponctuellement moyenne à l'est sur les secteurs les plus exposés de nos départements.

Nos zones d'altitudes sont les plus touchées.

Explication en page ci-contre....



Cartographie de la pollution maximum relevée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.



Cartographie de la qualité de l'air majoritairement observée sur les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Les Rep'A

Chambéry - Aix

57 %
de bon air



Albertville

63 %
de bon air



Maurienne

54 %
de bon air



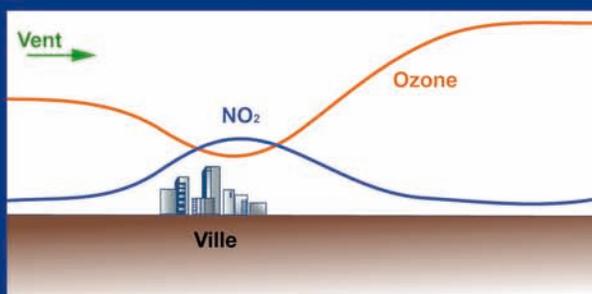
Air du printemps

Le topo

De l'Ozone en montagne ???

Ozone des villes, Ozone des champs...

L'ozone (O_3) est un polluant "secondaire", c'est-à-dire qu'il n'est pas rejeté directement dans l'air mais résulte de transformations chimiques. Pour le cas de l'ozone, ces réactions chimiques sont amplifiées par le rayonnement solaire : c'est pourquoi il est plus présent l'été et la journée. Mais selon l'endroit, sa production ou sa destruction sera favorisée. Explications...



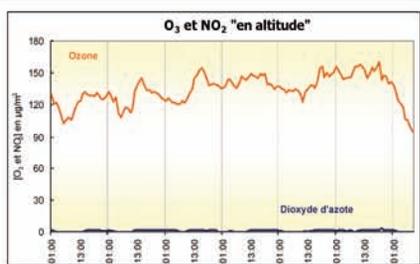
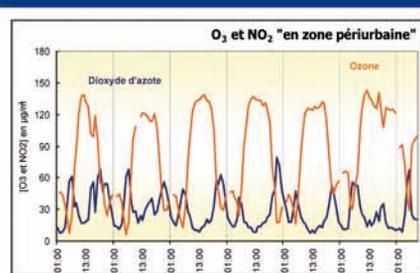
- En zone urbaine ou en bordure d'axes routiers, l'ozone est détruit par les oxydes d'azote, présents en forte quantité car apportés régulièrement par des sources d'émissions proches. Dans ces secteurs les niveaux d'ozone sont donc généralement plus faibles.

- En zone périurbaine, il s'y produit des processus de formation et destruction de l'ozone sous l'influence des oxydes d'azote qui contribuent à la formation de l'ozone la journée, puis à sa destruction la nuit. l'ozone évolue donc selon un cycle journalier très marqué, en opposition au

cycle des oxydes d'azote, comme nous le montre le graphique ci-contre.

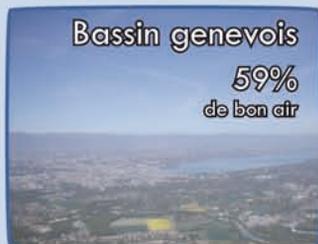
- En zone d'altitude ou rurale, on retrouve l'ozone formé principalement à partir de la pollution humaine. Les polluants précurseurs étant en faible quantité, ils ne peuvent réduire les concentrations d'ozone la nuit. On obtient donc

des teneurs en ozone quasi-stationnaires. Et c'est pareil de partout au-dessus de nos têtes, dès que l'on s'éloigne des centres urbains où sont émis les "polluants précurseurs" de l'ozone.



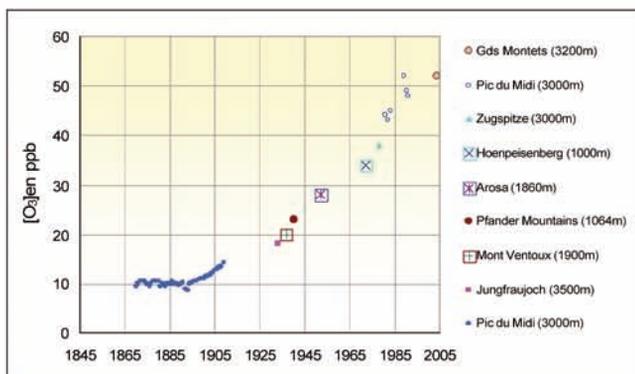
Comparaison des concentrations d'ozone (valeurs horaires) en zone périurbaine et en zone d'altitude.

Air printaniers de nos agglos...



Ozone et Altitude

On observe depuis plusieurs années une augmentation importante des concentrations d'ozone en altitude. Ces fortes concentrations résultent d'une pollution globale à grande échelle dont les espaces naturels ne sont que le réceptacle sans en être l'origine.



L'air de nos montagnes alpines constitue donc un excellent indicateur de l'état de santé de notre planète.



Air intérieur :

une nouvelle problématique...

Gorge irritée, éternuements, fatigue, maux de tête, bouche sèche... Au bureau, à l'école, comme à la maison, nous supportons souvent de multiples petits désagréments auxquels nous ne prêtons guère attention tant ils nous semblent banals. Récurentes, ces gênes peuvent cependant être le symptôme d'affections plus ou moins graves, dues à la présence de polluants dans l'air ambiant de nos intérieurs.

Des études ont ainsi détectés plus de 300 composés organiques volatils (C.O.V.) dans l'air de certains bureaux ! Mobilier, bois traités, contreplaqués, plastiques, colles, moquettes, tapisseries, isolants, solvants, peinture, encres, produits d'entretien et cosmétiques dégagent quantités de composés chimiques que nous respirons sans nous en rendre compte. Parmi ces polluants, on retrouve des cocktails de C.O.V., comme le benzène, le toluène, le xylène ou le styrène, des aldéhydes... voire des fumées et des gaz de combustion, tous très nocifs.

Planèt'AIR !

Et moi, je fais quoi ?

- Je privilégie les transports en commun
- Je vais à l'école ou au boulot à vélo
- J'utilise toutes les places de ma voiture en faisant du co-voiturage. Non seulement c'est plus sympa, mais en plus je partage les coûts de carburant et de stationnement
- Je coupe mon moteur lors des arrêts prolongés
- Je trie mes déchets afin de réduire la quantité à incinérer
- J'évite les efforts physiques lors des pics de pollution afin de ménager mon organisme
- Je fais régler ma chaudière, elle consommera moins et donc polluera moins
- Je ne brûle pas mes déchets verts, je les utilise pour enrichir mon compost ou je les emmène à la déchetterie où ils seront valorisés

Fatalité ?

Certainement pas. Il est tout à fait possible de limiter ce problème. La première chose à faire, est d'aérer quotidiennement chaque pièce une dizaine de minutes, même en plein hiver. Essayez également de réduire au maximum les sources de pollution en privilégiant les matériaux de construction et les peintures écologiques, le bois naturel non traité, les produits d'entretien écologiques et les produits cosmétiques biologiques, etc.

Les solutions proposés.

A la croisée d'enjeux sanitaires, économiques et énergétiques, la prise de conscience est récente.

Voici les premières mesures pour que l'habitat respire la santé.

- Le Grenelle de l'Environnement prévoit un nouveau plan national Santé et Environnement comportant des mesures spécifiques concernant la qualité de l'air intérieur et l'étiquetage obligatoire des matériaux de construction et de décoration ;
- De multiples actions d'amélioration des connaissances sur le sujet s'engagent. Par exemple, avec d'autres partenaires financiers, l'Ademe soutient les études de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (O.Q.A.I.) destinées à identifier les causes et les substances affectant la qualité de l'air intérieur, et à évaluer les concentrations ainsi que les expositions de la population ;
- L'élaboration de valeurs guides visant à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des locaux se mettent en place ;
- Des travaux en matière d'évaluation de la qualité de l'air des lieux clos, notamment ceux ouverts au public, sont financés par le Ministère chargé de l'écologie aux Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (A.A.S.Q.A.).



Pour plus d'informations, quelques sites à parcourir : www.air-interieur.org Tout sur la pollution intérieure, ses origines, ses dangers, les actions de prévention, les solutions... www.aivc.org Publications internationales sur les questions de ventilation et de qualité de l'air intérieur <http://rese.ineris.fr/> Un réseau d'experts-chercheurs, ingénieurs, médecins, consultants... réunis autour de la thématique de l'environnement intérieur. www.ademe.fr Une fiche informative sur le site de l'Ademe - Rubrique "Espace particuliers" > les guides > l'air: information des citoyens.

S'informez

C'est ici que Marguerite vous raconte les potins de l'asso et les études en cours . . .



La journée de l'environnement à Metz-Tessy

Journée destinée aux élèves des écoles primaires des communes des agglomérations et des environs afin de présenter un aspect technique de l'activité air-apsienne : les analyseurs. Comment mesure-t-on la qualité de l'air ? Qu'est-ce qu'un filtre à particules ? C'est à l'aide de quelques expérimentations que nous avons expliqué le problème général que peut poser la pollution atmosphérique sur la santé et l'environnement.

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (H.A.P.) dans l'Arve

Dans le cadre du Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air (P.S.Q.A.) des mesures de H.A.P. ont été entreprises dans les vallées. En effet, les émissions locales (industrie, chauffage, et transport) cumulées aux conditions d'accumulation que l'on peut retrouver dans les vallées en hiver rendent ces zones particulièrement vulnérable à ce polluant. Des mesures ont été réalisées en Maurienne en 2006 et dans la vallée de l'Arve en 2008. Les premiers résultats dans l'Arve révèlent des dépassements de la valeur réglementaire. Le rapport complet de l'étude sera disponible sur le site internet courant juillet.



L'observatoire de la qualité de l'air

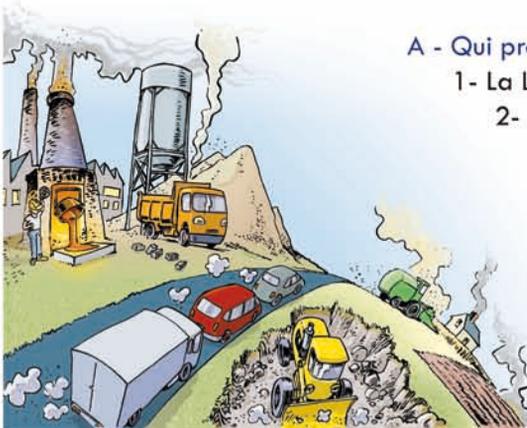
Une nouvelle version du site commun aux 6 associations rhônalpines de surveillance de la qualité de l'air est mise en ligne. Celui-ci est développé comme un portail d'informations sur la qualité de l'air en proposant plusieurs fonctionnalités aux usagers, comme la mise à disposition d'un moteur de recherche, d'un espace de publication, une possibilité d'abonnement, un agenda avec la liste des événements concernant les diverses associations (manifestations, expositions, événements...) ainsi qu'une foire aux questions qui permettra une plus grande connaissance de l'élément Air.

Retrouvez toutes ces infos à l'adresse suivante <http://www.atmo-rhonealpes.org>

Le coin des petits

Le Quiz sur l'énergie

Trouve la bonne réponse !



A - Qui produit l'énergie solaire ?

- 1- La Lune
- 2- Le Soleil
- 3- Les Etoiles

C - Quelle est l'énergie la plus polluante ?

- 1- L'énergie solaire
- 2- L'énergie thermique
- 3- L'énergie éolienne

B - Quelle est l'unité de mesure de l'énergie ?

- 1- Le Joule
- 2- Le Mètre
- 3- Le Volt

D - A quoi sert l'énergie éolienne ?

- 1- A produire de l'électricité
- 2- A aérer les pièces
- 3- A brasser de l'air